



Le 30 octobre 2017

Objet : Assemblée Générale CETEF 22

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Administrateurs(trices), Cher(e)s Adhérent(e)s,

Le CETEF des Côtes d'Armor tiendra son Assemblée Générale le :

Vendredi 1^{er} décembre à partir de 9H30
Chambre de Commerce et d'Industrie
4, Rue Jean Monnet - ZA de Kerampuil - 29270 CARHAIX

L'ordre du jour et le déroulement de la journée seront les suivants :

- **9h15** : Accueil des participants.
- **9h30** : Assemblée Générale.

Un bilan d'étape sera présenté sur les travaux conduits par le CETEF 22, et sur lesquels en tant que Présidents, nous avons pris des engagements, à savoir :

- La sylviculture en peuplements mélangés.
- La restauration de la fertilité minérale des sols.
- La mise en commun de nos travaux avec les CETEF bretons.

L'essentiel de la présentation portera sur les résultats des études que nous avons conduites au cours des 3 dernières années, en partenariat avec le CNPF, délégation BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE.

La parole sera donnée aux représentants des CETEF bretons pour discuter des enjeux d'un travail en commun, d'une mutualisation des moyens.

- **12H30** : Pause déjeuner au Restaurant Le NIVERNIC, « Le Nivernic » 29270 PORT DE CARHAIX

- **14H30** : Visite en Forêt de CONVEAU – GOURIN (56) –

Accueil par Madame DEBUE–BARAZER, Gérante du Groupement Forestier de Conveau.

A l'occasion de cette visite vous seront présentées les placettes mises en œuvre par le CETEF 22, avec le concours du CNPF, sur la problématique de la restauration de la fertilité des sols. Nous serons probablement en mesure de vous montrer, en grandeur réelle, la mise en œuvre de l'amendement et de la fertilisation, mais cette possibilité reste soumise aux disponibilités des entreprises sur cette période.

Nous tenons aussi à vous signaler la présence lors de notre Assemblée Générale du fabricant et du distributeur du produit mis au point sur la base des études que nous avons conduites, à savoir la Société TIMAC Agro (Groupe ROULLIER, notamment représenté par Monsieur Jean-Michel RAULT, Directeur Régional) et le distributeur, la SAS GUIMARD FORET, représentée par Monsieur Jean-Yves GUIMARD.

A l'occasion de cette Assemblée, toutes les questions seront bonnes à poser, l'échange et la diversité des points de vue sont source de progrès.

Merci de bien vouloir nous signaler votre présence pour le 17 novembre au plus tard et notamment votre participation au déjeuner en indiquant le nombre de personnes présentes.

- Contact par mail : cetef22@gmail.com
- Contact par courrier postal : CETEF22, Maison Forestière Malaunay, 22970 PLOUMAGOAR
- Contact par téléphone : 02.96.21.01.17.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez à nos démarches, de votre implication et comptant sur votre présence,

Veillez croire, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Administrateurs(trices), Cher(e)s Adhérent(e)s, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Laurent LE MERCIER
Louis de REBOUL
Co-présidents – CETEF 22**

PJ : bulletin réponse à participation